



PRIÈRE

DIX HEURES

L'Assemblée convient de procéder à la deuxième lecture du projet de loi 203.

L'Assemblée reprend le débat sur la motion de M. GRAYDON voulant que soit lu une deuxième fois et renvoyé en comité le projet de loi 203 — *Loi sur la participation du Manitoba au nouveau partenariat de l'Ouest/The Participation of Manitoba in the New West Partnership Act*.

Le débat se poursuit.

M. le *ministre* LEMIEUX, M. WISHART, M^{me} la *ministre* OSWALD, M^{me} STEFANSON, M. JHA et M^{me} la *ministre* ALLAN interviennent. M. DEWAR exerce son droit de parole jusqu'à 11 heures et le conserve pour la reprise du débat.

Pendant le débat, M^{me} ROWAT invoque le *Règlement* au sujet des termes « when are you coming out of the closet » qu'auraient utilisés le ministre de l'Innovation, de l'Énergie et des Mines.

M^{me} la *ministre* OSWALD intervient sur le rappel au *Règlement*.

Le président informe l'Assemblée qu'il met l'affaire en délibéré.

Pendant le débat, M. le *ministre* CHOMIAK invoque le *Règlement* et présente de plein gré des excuses à l'Assemblée pour avoir offensé des députés.

M^{me} MITCHELSON présente la proposition suivante :

Proposition n° 21 : Soutien aux familles manitobaines d'enfants autistes

Attendu :

que le gouvernement provincial n'a pas honoré son engagement de soutenir les familles d'enfants atteints du spectre de l'autisme, notamment au moyen de la fourniture rapide d'un diagnostic et de l'accès aux traitements nécessaires tels que l'analyse appliquée du comportement (AAC);

que le gouvernement provincial n'a pas appliqué son propre énoncé de politique à l'égard des services d'autisme, lequel fait état de l'importance d'une intervention précoce auprès des enfants autistes;

que la liste d'attente pour les enfants d'âge préscolaire qui ont besoin de recevoir des services d'AAC a atteint son plus haut niveau et qu'au moins 56 enfants attendent ces services;

que la liste d'attente pour les enfants d'âge préscolaire devrait comprendre plus de 70 enfants d'ici septembre 2013 malgré les efforts déployés pour la raccourcir et pour offrir un accès en temps opportun aux services;

que la politique du gouvernement provincial à l'égard de l'élimination des services d'AAC dans les écoles à partir de la cinquième année a fait en sorte que de nombreux enfants manitobains ne sont plus admissibles à ce traitement très efficace en raison d'un manque d'accès;

que de nombreux autres enfants ne seront plus admissibles à recevoir les services d'AAC en raison de leur âge et d'un manque de places disponibles pour le traitement;

que les listes d'attente et les refus de traitement sont inacceptables puisqu'aucun enfant ne devrait se voir refuser l'accès aux services d'AAC ou être exclu de ces services en raison de leur âge,

il est proposé :

que l'Assemblée législative du Manitoba reconnaisse que ni la ministre des Services à la famille et du Travail, ni ses prédécesseurs n'ont offert le soutien approprié aux familles manitobaines d'enfants autistes;

que l'Assemblée législative exhorte le gouvernement provincial à demander immédiatement à la ministre des Services à la famille et du Travail d'offrir le soutien nécessaire aux familles manitobaines qui recherchent toute forme de traitement de l'autisme.

Il s'élève un débat.

M^{me} MITCHELSON, M^{me} la *ministre* HOWARD, M^{me} ROWAT, M^{me} la *ministre* ALLAN, M. BRIESE ainsi que MM. les *ministres* CHIEF et BJORNSON interviennent. M. le *ministre* SWAN exerce son droit de parole jusqu'à midi et le conserve pour la reprise du débat.

TREIZE HEURES TRENTE

Présentation et lecture de pétitions :

M. GOERTZEN — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à ne pas hausser la TVP sans la tenue d'un référendum provincial sur la question. (L. Sawatzky, E. Flores, M. Banman et autres)

M^{me} MITCHELSON — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à ne pas hausser la TVP sans la tenue d'un référendum provincial sur la question. (F. Petrie, D. Meunier, J. Huggard et autres)

M. WISHART — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que les ministres provinciaux compétents envisagent de remettre dans l'état où ils se trouvaient avant les inondations le parc provincial Saint-Ambroise et ses points d'accès afin que le parc puisse rouvrir au plus tard pour la saison 2013. (C. Sinclair, E. Purdy, S. Flanagan et autres)

M. EWASKO — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le ministre des Administrations locales accorde aux administrations locales le respect qu'elles méritent et revienne sur sa décision forçant les municipalités de moins de 1 000 citoyens à fusionner. (B. Hainiy, K. Grover, N. Guttormson et autres)

M^{me} ROWAT — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le ministre des Administrations locales accorde aux administrations locales le respect qu'elles méritent et revienne sur sa décision forçant les municipalités de moins de 1 000 citoyens à fusionner. (M. Ramsey, D. Glenn, D. Kotch et autres)

M. PEDERSEN — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à ne pas hausser la TVP sans la tenue d'un référendum provincial sur la question. (H. Thiesen, M. Thiesen, J. Fenske et autres)

M^{me} DRIEDGER — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à ne pas hausser la TVP sans la tenue d'un référendum provincial sur la question. (D. Blanchard, J. Blanchard, S. Bryden et autres)

M. CULLEN — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le ministre chargé de l'application de la *Loi sur l'Hydro-Manitoba* à réaliser une étude détaillée et transparente du plan d'immobilisation complet d'Hydro-Manitoba portant sur les besoins et les solutions de rechange en vue d'assurer la viabilité financière de la société d'État. (L. Berry, D. Coleman, G. Kelley et autres)

M. EICHLER — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à ne pas hausser la TVP sans la tenue d'un référendum provincial sur la question. (D. Evenson, D. Ogden, D. Laferriere et autres)

M^{me} STEFANSON — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à ne pas hausser la TVP sans la tenue d'un référendum provincial sur la question. (T. Calder, S. Eakins, P. Klassen et autres)

M. MAGUIRE — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à ne pas hausser la TVP sans la tenue d'un référendum provincial sur la question. (L. Isleifson, R. Crighton, R. Robleski et autres)

M. BRIESE — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le ministre de l'Infrastructure et des Transports considère l'importance de réduire la limite de vitesse à 80 km/h sur la route provinciale à grande circulation n° 5 à proximité de Sainte-Rose à partir du côté ouest du pont Turtle River jusqu'au côté sud de l'accès au Ste. Rose Auction Mart afin de mieux assurer la sécurité des automobilistes. (D. Shwaykosky, Y. Maguet, P. Taylor et autres)

M. HELWER — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le ministre des Administrations locales accorde aux administrations locales le respect qu'elles méritent et revienne sur sa décision forçant les municipalités de moins de 1 000 citoyens à fusionner. (T. Leland-Young, N. Young, L. Sheane et autres)

M. SCHULER — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le ministre chargé de l'application de la *Loi sur l'Hydro-Manitoba* à réaliser une étude détaillée et transparente du plan d'immobilisation complet d'Hydro-Manitoba portant sur les besoins et les solutions de rechange en vue d'assurer la viabilité financière de la société d'État. (J. McCallister, D. McCallister, B. McCallister et autres)

M. SMOOK — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à ne pas hausser la TVP sans la tenue d'un référendum provincial sur la question. (N. Wychnenka, R. Derksen, V. Black et autres)

M. FRIESEN — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à ne pas hausser la TVP sans la tenue d'un référendum provincial sur la question. (J. Guenther, M. Penner, M. Warkentine et autres)

M. GRAYDON — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le ministre des Administrations locales accorde aux administrations locales le respect qu'elles méritent et revienne sur sa décision forçant les municipalités de moins de 1 000 citoyens à fusionner. (M. Watson, J. Wright, P. Mawastyrsky et autres)

M. le *ministre* BJORNSON dépose :

le rapport annuel de la Société du commerce et de l'investissement du Manitoba pour l'exercice qui s'est terminé le 31 mars 2013;

(Document parlementaire n° 78)

le rapport annuel de la Société de développement du Manitoba pour l'exercice qui s'est terminé le 31 mars 2013;

(Document parlementaire n° 79)

le rapport annuel de Manitoba Opportunities Fund Limited pour l'exercice qui s'est terminé le 31 mars 2013.

(Document parlementaire n° 80)

Conformément au paragraphe 26(1) du *Règlement*, M^{mes} WIGHT, MITCHELSON et BLADY, M. BRIESE ainsi que M^{me} CROTHERS font des déclarations de député.

Conformément au paragraphe 31(9) du *Règlement*, le leader de l'opposition à l'Assemblée annonce que la proposition portant sur l'égalité d'accès aux services pour tous les Manitobains sera examinée le jeudi 11 juillet 2013.

L'Assemblée permet le retour au dépôt de rapports.

M. le *ministre* MACKINTOSH dépose :

les renseignements supplémentaires soumis à l'Assemblée — budget des dépenses ministérielles pour 2013-2014 — Fonds des innovations de développement durable;

(Document parlementaire n° 81)

les renseignements supplémentaires soumis à l'Assemblée — budget des dépenses ministérielles pour 2013-2014 — Conservation et Gestion des ressources hydriques.

(Document parlementaire n° 82)

Jeudi 4 juillet 2013

L'Assemblée se forme en Comité des subsides. Elle interrompt ses travaux en comité à 17 heures et convient de les poursuivre le vendredi 5 juillet à 10 heures.

La séance est levée à 12 h 31, et l'Assemblée ajourne ses travaux à lundi, 13 h 30.

Le président,

Daryl REID